

REPONSES DE JEAN-BERNARD BIEHLER ET DE LA LISTE « UNE EQUIPE A VOTRE ECOUTE »

I) URBANISME et PAYSAGE

I1) Notre association souhaite voir préservé l'espace boisé de 25 ha du Vieux Pilat. Quelles sont vos intentions concernant cet espace? Quel est notamment votre position par rapport à la rumeur d'y installer un parking de délestage pour les visiteurs de la Grande Dune?

Dès notre première réunion publique, le 5 février, nous avons annoncé que les 25 hectares du Vieux Pilat seront formellement sanctuarisés lors de la révision du PLU en 2020 que nous ajusterons et mettrons en œuvre. Nous l'avons écrit dans notre programme distribué à tous les Testerins, Pylatais et Cazalins : pas de parking, pas de lotissement.

La rumeur persistante (jamais officiellement démentie par le maire sortant et par le Syndicat Mixte de la Dune) d'un parking de délestage de la dune n'a pas fait l'objet de propositions alternatives pour améliorer les mobilités sur la commune et l'offre de transports en commun propres. Nous renforcerons les mobilités depuis la gare et le centre de La Teste vers la dune et les plages océanes.

Nous voulons plus globalement mettre un frein à la course à la démographie initiée par le maire sortant par un urbanisme raisonnable et raisonné.

Ainsi, la révision du PLU en 2020, nous donne une opportunité unique de protéger ce site et bien d'autres. Ne laissons pas passer cette chance.

Nous comptons également préserver la forêt de la Pinède de Conteau, à La Teste-Centre, menacée par un projet de 400 logements. Preuve supplémentaire de notre volonté d'être à l'écoute, nous sommes les seuls à proposer aux Cazalins de décider par référendum local de l'avenir du terrain du camping du Cap de Mount plutôt que d'imposer unilatéralement 150 logements.

I2) En matière de patrimoine urbain, nous militons depuis plus de 30 ans pour la mise en place d'un dispositif de protection (charte architecturale, ZPPAUP,...) comptez-vous reprendre le projet d'AVAP (Aire de Mise en Valeur de l'architecture et du Patrimoine)?

Un urbanisme raisonnable et raisonné passe aussi par la protection du patrimoine architectural, urbain et paysager. Et il est unique chez nous.

Comme nous l'avons déclaré et écrit dans notre programme afin de préserver l'esprit du Pyla et ses villas remarquables, nous créerons une AVAP, notamment, en concertation avec l'ADPPM.

Avec un urbanisme raisonné, nous voulons préserver le Pyla mais aussi les quartiers pavillonnaires de La Teste. Pour cela, nous interdirons au PLU toute construction d'immeuble ou de plus d'un étage dans les quartiers pavillonnaires de la commune.

13) S'agissant des trop nombreuses entorses à la réglementation et violations de l'esprit du site (abattages sauvages de pins, clôtures et portails non conformes, minéralisations outrancières de jardins,...) ou des travaux non conformes aux autorisations délivrées (PC ou DP), quelles mesures comptez-vous adopter?

La réponse à votre question est concrète : notre programme prévoit d'intégrer à la révision du PLU une Charte paysagère applicable à l'ensemble du territoire de la commune et a fortiori au Pyla.

Nous ferons donc respecter la réglementation contre toute non-conformité.

Nous porterons systématiquement plainte contre les abattages sauvages d'arbres.

Afin d'être davantage à l'écoute des Pylatais, nous ferons faire des constats plus fréquemment par la police municipale sur tout chantier ou après toute réclamation car nous serons à l'écoute de tous les Pylatais.

14) Les pins du Pyla vieillissent et leur renouvellement est insuffisant. Nous avons initié un projet de replantation. Quel soutien apporterez-vous à ce projet ?

Urbanisme raisonnable et raisonné, mais aussi urbanisme responsable, tel est notre projet. C'est ainsi que non seulement nous accompagnerons votre initiative avec enthousiasme, mais également, nous inciterons les écoles et la population à planter des arbres pour relever le défi d'une ville visant le Zéro Carbone, d'une ville durable.

Nous défendrons l'image de « ville sous les pins » du Pyla.

Nous soutiendrons activement la replantation des arbres dans le respect de la biodiversité mais aussi afin de contribuer à la compensation des émissions de CO2 produites par les services municipaux.

II) PLAN d'EAU

Nous sommes fortement attachés à la préservation des traditions et du patrimoine maritime. A cet égard, nous souhaitons que la pratique de la voile soit encouragée.

Toujours dans le cadre de la préservation du patrimoine maritime de notre commune, notre opposition aux dérives spoliatrices que connaît actuellement la gestion de la réserve d'Arguin est bien connue. Nous comptons ardemment sur le soutien de la mairie pour rétablir un équilibre entre les trois usages (accueil des plaisanciers et autres visiteurs, ostréiculture, protection des sternes et autres oiseaux menacés) de ce lieu emblématique de La Teste et du Bassin.

Le ré ensablement massif de 2003, puis les ré ensablements significatifs de 150 000 m³ à 200 000 m³ une année sur deux par la mairie ont permis de protéger le trait de côte et de disposer de plages sur pratiquement toute la longueur du Pyla. Nous souhaitons voir renforcé ce dispositif.

Quelle est votre politique sur ces sujets?

S'agissant de la pratique de la voile, nous voulons faciliter le mouillage ou le remisage des voiliers et dériveurs sans taxes pénalisantes. Comment se revendiquer ville durable en faisant payer une redevance de corps-morts aussi chère pour les voiliers que pour les bateaux à moteurs. Nous mettrons fin à cette injustice créée par le maire sortant.

Nous sommes opposés à toute forme d'écologie punitive comme celle qui veut prendre le pouvoir au banc d'Arguin, et peut-être aussi à l'Île aux Oiseaux, qui sont situés tous deux sur le territoire de La Teste.

Tout comme vous, nous souhaitons un partage apaisé et harmonieux des usages sur le banc d'Arguin par une écologie pédagogique et responsabilisante. Le mode actuel de gestion de la réserve naturelle nationale du banc d'Arguin pose question. Les élus doivent pouvoir en débattre et donner leur avis en partenariat avec le Parc Naturel Marin. Avec nous, le maire de La Teste s'exprimera avec force et se fera entendre.

L'ensablement des plages est une condition du succès de la saison estivale et donc de l'économie locale. Nous travaillerons à son efficacité avec le SIBA afin de garantir chaque année la satisfaction des Pylatais tout le long du trait de côte.

III) VIE QUOTIDIENNE

III1) L'attractivité du Pyla engendre une forte fréquentation qui s'accompagne de nuisances principalement nocturnes durant la saison estivale mais aussi durant les week-ends tout au long de l'année. Quelle est votre politique vis à vis de ces nuisances (stationnements anarchiques, bruits excessifs, conduite en état d'ivresse)?

Un urbanisme raisonnable passe par le respect du vivre ensemble.

Pendant l'été, nous constatons que la brigade de tranquillité publique ne peut pas être partout puisqu'elle agit sur toute la commune et qu'il en est de même pour la Police Nationale. Nous constatons aussi que l'alcoolisme en sortie des établissements de nuit est l'une des principales causes de nuisances nocturnes.

Nous exigerons des contrôles d'alcoolémie plus fréquents. La Charte de la vie nocturne sera renforcée en concertation avec les professionnels du Pyla et les forces de l'ordre. Nous rendrons des comptes en fin de saison et nous le demanderons également à la Police nationale ce qui n'a pas été le cas en 2019.

Afin de garantir la sécurité et la tranquillité publiques qui, rappelons-le, sont les missions premières d'un maire à l'écoute de ses concitoyens, nous rééquilibrerons les effectifs de la Police Municipale entre les secteurs et, nous mettrons en œuvre un véritable îlotage dans tous les quartiers jour et nuit. Nous ferons du respect du civisme une priorité.

III2) Quelle est votre politique en matière de travaux au Pyla : entretien des rues, enfouissement des réseaux, pistes cyclables, réaménagement du club de voile ... ?

Ces travaux sont nécessaires lorsqu'ils correspondent à des besoins réels (enfouissement des réseaux, pose de la fibre optique). En revanche, les travaux de voirie doivent faire l'objet d'une programmation cohérente, concertée et transparente s'inscrivant dans un plan pluriannuel connu de tous.

Nous déplorons le fait que la réfection du boulevard Louis Lignon ne soit pas accompagnée d'une piste, ou d'une bande cyclable, entre La Teste Centre et la plage Meller alors que cet axe est toujours aussi dangereux pour les cyclistes. Nous y remédierons dans le cadre de notre projet de mobilités.

Nous rénoverons le Cercle de Voile si emblématique du Pyla.

III3) Comment organiserez-vous la concertation avec notre association avant la réalisation de ces travaux afin d'en déterminer le calendrier et les modalités ?

Equipe à votre écoute, nous nous engageons à une véritable concertation avec les associations aussi souvent que nécessaire et en toute transparence.

Cette concertation sera planifiée avec vous mais aussi avec le conseil de quartier qui se réunira beaucoup plus régulièrement que pendant la mandature écoulée, notamment, pour garantir les informations relatives aux suivis des travaux.

Parce que nous vous considérerons comme des partenaires, nous ne vous mettrons pas devant le fait accompli. Vous pourrez ainsi communiquer sur les projets et le suivi des chantiers dans les Gazettes du Pyla d'été et d'hiver ainsi que sur votre site internet.